



## **Solidarité avec nos camarades convoqués en Justice !**

**Ce jeudi 25 mai 2023, 3 camarades CPIP militants à la CGT insertion Probation et au SNEPAP FSU sont convoqués devant le Tribunal Judiciaire d'Alençon dans le cadre d'une procédure de diffamation.**

Cette convocation est consécutive à une plainte de FO pénitentiaire à la suite de la parution en 2019 d'un tract intersyndical CGT IP – Snepap relatif à la situation extrêmement tendue que connaissent les collègues du SPIP au centre Pénitentiaire de Condé Sur Sarthe. Cette situation avait notamment nécessité le déplacement d'élus nationaux de notre organisation et une audience spécifique à la DAP tant l'exercice des missions du SPIP était mis à mal par un contexte local délétère.

Le communiqué porté par notre organisation avait le courage de défendre la place occupée par le SPIP au sein d'un établissement pour le moins sécuritaire, ainsi que le secret de la correspondance avec les personnes détenues.

**La CGT SPIP 17 apporte son plus grand soutien aux camarades concernés qu'ils soient du SNEPAP ou de la CGT IP !**

**La CGT SPIP 17 dénonce cette procédure baillon qui ne vise qu'à faire taire nos organisations ! Le fait qu'elle soit à l'initiative d'une organisation syndicale est consternant et interroge grandement notre organisation...**

**La CGT SPIP 17, appel à la relaxe de nos camarades injustement mis en cause et rappel que l'exercice du droit syndical est un droit fondamental de notre démocratie et qu'il doit être solidement protégé !**

CGT IP 17  
Quai Lemoyne de Sérigny  
17300 ROCHEFORT  
[cgtspip17@gmail.com](mailto:cgtspip17@gmail.com)